

Service Social en Faveur des Élèves

A l'attention des parents

Il est possible qu'au cours de l'année scolaire, votre enfant ou vous-même puissiez bénéficier de l'intervention d'une Assistante Sociale du Service Social en Faveur des Élèves.

Mais savez-vous quel est son travail en milieu scolaire ?

Elle accueille, écoute, oriente, informe et accompagne les élèves tout au long de leur parcours scolaire, en lien avec vous, parents, et tous les membres de l'équipe éducative.

Elle participe, dans le cadre de ses missions, à l'épanouissement de l'élève en cette période particulière qu'est l'adolescence, afin de le soutenir dans ses projets scolaires et personnels.

Elle rencontre votre enfant à sa demande ou sur orientation de l'équipe éducative, en proposant des entretiens individuels et/ou familiaux, au sein de l'établissement ou à votre domicile. Ceux-ci sont confidentiels, l'Assistante de Service Social est soumise au secret professionnel.

En tant que parents, vous pouvez vous-mêmes solliciter l'Assistante de Service Social si vous avez des inquiétudes pour votre adolescent : signe de mal-être, d'isolement, de démotivation scolaire, s'il bénéficie d'un parcours scolaire adapté, s'il présente un handicap, si vous rencontrez des difficultés familiales, relationnelles avec lui, si vous avez des difficultés financières.

Elle peut proposer des interventions collectives auprès des élèves mais également des parents autour de thèmes spécifiques.

Au Collège Le Joncheray :

L'Assistante Sociale est Madame DE SAINT ROMÉ.

Elle assure ses permanences les jeudis de 9h à 16h (sauf le deuxième jeudi du mois). Pour prendre rendez-vous, vous pouvez la contacter par téléphone au collège 02.43.97.00.20

Lors de ses permanences dans d'autres établissements scolaires :

- Les lundis et vendredis, elle est joignable au 02 .43.52.14.52.
- Les mardis, elle est joignable au 02.43.52.11.00

⇒ Demander l'assistante sociale scolaire.